

Réf: Dossier 359330

## Avis de constitution

### SOCIETE « ACM SOCIETE IVOIRE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN COMMUNE D'ABOBO  
QUARTIER PK 18 CARREFOUR AGRIPAC, PRES DU GROUPE  
SCOLAIRE COULIBALY SANDENI, Lot 434, Ilot 3950

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024 , et enregistrés le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACM SOCIETE IVOIRE »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES PUBLIC-PRIVÉ, ACHAT, LOCATION DE BIEN MOBILIER ET IMMOBILIER, COMMERCE GÉNÉRAL, IMPRIMERIE, COMMUNICATION ET MULTIMÉDIA, LOCATION DE MAIN D'ŒUVRE, ACHAT ET VENTE DE MOBILIER DE BUREAU, MATÉRIEL INFORMATIQUE, ÉLECTRICITÉ, CONSTRUCTION BTP, ACTIVITES IMMOBILIERES, IMPORT-EXPORT DE TOUT BIEN, FOURNITURES DE BUREAU, MATERIELS INFORMATIQUES ET DE BUREAU, BIENS D'EQUIPEMENT, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN COMMUNE D'ABOBO QUARTIER PK 18 CARREFOUR AGRIPAC, PRES DU GROUPE SCOLAIRE COULIBALY SANDENI, Lot 434, Ilot 3950

Dirigeant(s) M COULIBALY DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08987 du 27/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72838/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

